

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EST

COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

EAST REGION

BERTOUA CYTY COUNCIL

LOM AND DJEREM DIVISION

GENERAL SECRETARY

INTERNAL STRUCTURE FOR THE
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT OF
PUBLICS CONTRACTS

DECISION MUNICIPALE N°10/DM/CUB/MVB/SG/SIGAMP/2024 Du 1 AOUT 2024

Portant publication des résultats de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
n°10/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2024 du 12 juin 2024 pour l'élaboration du
Plan Communal de Gestion des Déchets (PCGD) de la ville de Bertoua, Département du
Lom et Djerem, Région de l'Est.

LE MAIRE DE LA VILLE DE BERTOUA (Maitre d'Ouvrage)

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/408 du 9 décembre 2011 Portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/412 du 9 décembre 2011 Portant Réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 Portant Organisation du Ministère des marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 Portant Code des marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2011/048 du 23 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu l'Arrêté n°0001/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°000326/A/MINDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur

DIMBELE Jean Marie SODEA comme Maire de la ville de Bertoua ;

Vu la décision N°002/DM/CUB/MVB/SG/SIGAMP/2024 Du 18 Janvier 2024 Constatant la composition de la commission interne de passation des marchés publics de la Communauté Urbaine de Bertoua ;

Vu l'arrêté N°2012/074 Du 08 Mars 2012 Portant création, organisation et fonctionnement des commissions internes de passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Bertoua ;

Vu l'Arrêté N°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des structures Internes des Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'offre du soumissionnaire ;

Vu la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communauté Urbaine de Bertoua du 26 Juillet 2024 ;

DECIDE:

Article 1 Est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert n°09/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2024 du 12 juin 2024 pour le l'élaboration du Plan Communal de Gestion des Déchets (PCGD) de la ville de Bertoua ;

Le soumissionnaire ci-après désigné :

N° d'ordre	Adjudicataire	Montant TTC (En FCFA)	Montant HTVA	Délais d'exécution	Localité
01	GROUPE DE SOLIDARITE ET D'ACTION CONJOINTE (GROSAC) BP: Yaoundé Tel: 699 887 653	69 499 496	58 280 500	05 (Cinq) mois	Ville de Bertoua

Article 2 : La présente Décision qui abroge toutes dispositions contraires antérieures sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations

- ARMP/EST ;
- MINMAP/DR ;
- CIPM/CUB ;
- Chronos.

